



Association québécoise de la production
d'énergie renouvelable



**RAPPORT
ANNUEL
2010-2011**



© Association québécoise de la production d'énergie renouvelable, avril 2011.

Aux fins d'interprétation du présent rapport annuel, le singulier comprend le pluriel et vice-versa. Le genre masculin a été privilégié pour alléger le texte.

Page couverture :

Projet biogaz, Lachute, Québec — Photo DDACE / GE Jenbacher

Parc éolien Ontarien — Photo Énergie renouvelable Brookfield

Centrale hydroélectrique High Falls — Photo Énergie renouvelable Brookfield

L'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable

L'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER) est active au Québec depuis 1991. Ses fondateurs, des opérateurs de petites centrales hydroélectriques, décident en 1998 d'intégrer dans son champ d'action la production électrique provenant d'autres sources renouvelables. Depuis, l'AQPER intervient pour favoriser le développement des énergies renouvelables dans une perspective qui respecte les principes du développement durable.

Ses membres

L'AQPER regroupe plus d'une centaine de membres, dont environ le quart sont des producteurs indépendants d'électricité qui développent et exploitent des parcs éoliens, de petites centrales hydroélectriques, ainsi que des centrales de valorisation de biomasse et de biogaz.

L'AQPER accueille aussi des entreprises qui fabriquent des équipements ou qui, par leurs services et expertises, contribuent au développement d'une industrie des énergies renouvelables forte au Québec.

Sa mission

- Agir à titre de porte-parole des intervenants de l'industrie des énergies renouvelables;
- Constituer un carrefour d'échange de renseignements sur les énergies renouvelables entre les intervenants de l'industrie, les différents pouvoirs publics et les citoyens;
- Favoriser l'avancement et la diffusion de la connaissance scientifique dans le domaine des énergies renouvelables en encourageant la recherche et le développement d'une expertise québécoise;
- Faire la promotion des énergies renouvelables.

Ses actions

- Représente les producteurs auprès de différentes autorités gouvernementales et paragouvernementales;
- Participe aux grands débats publics sur les questions de production d'énergie;
- Entretient des liens avec les autres associations préoccupées par les questions d'énergie renouvelable, au Québec et ailleurs;
- Diffuse de l'information;
- Organise des événements thématiques sur différents enjeux du développement de la production énergétique.



Centrale High Falls.
Photo Brookfield Énergie Renouvelable



Parc Éolien Baie-des-Sables.
Photo Innergex



Usine de biogaz Hehken, Allemagne.
Photo: Électrigaz

CONTRIBUER
PROMOUVOIR
DÉVELOPPER
ÉDUIQUER
CONTRIBUER
PROMOUVOIR
DÉVELOPPER
ÉDUIQUER
CONTRIBUER
PROMOUVOIR
DÉVELOPPER
ÉDUIQUER
CONTRIBUER
PROMOUVOIR
DÉVELOPPER
ÉDUIQUER
CONTRIBUER
PROMOUVOIR
DÉVELOPPER
ÉDUIQUER

2 2010-2011—Nos avancées

Rayonnement

L'Association a diffusé plusieurs communiqués de presse, publié des lettres ouvertes et répondu promptement aux médias lorsqu'ils ont fait appel à elle. De par ses actions, elle devient de plus en plus le porte-parole incontournable des entreprises œuvrant dans le secteur des énergies renouvelables au Québec.

Des partenariats et alliances approfondis

La fusion de l'AQPER avec Biogaz Québec permet de concentrer les efforts en faveur du développement de la filière biogaz.

D'excellentes relations de travail ont été établies avec le MRNF, le MDDEP, le MDEIE, le MSSSS, le MCCCCF et le Ministère du Travail.

Des liens ont aussi été formés avec le RNCREQ, le CIFQ, la Coop Fédérée, l'UPA, Équiterre, Greenpeace et la Fondation David-Suzuki.

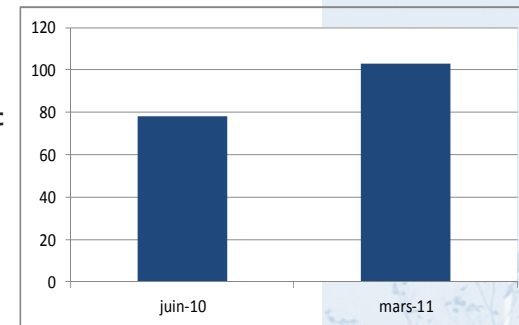
Nos membres

Nos effectifs membres ont augmenté de 32 % en moins d'un an, l'AQPER comptant 78 entreprises membres en juin 2010 et 103 au 31 mars 2011. Dix-sept partenaires ont appuyé la tenue du Colloque 2011. À la demande des membres, un plan de partenariat annuel a été développé et sera mis en vigueur en 2011-2012.

Synergie et efficacité accrues

Une nouvelle ressource s'est jointe à la permanence à la fin mai 2010, permettant la mise en œuvre de diverses actions et venant appuyer les comités Événements et Communications et le président-directeur général.

AQPER—Croissance membership
2010-2011



Mot du président du conseil d'administration

L'année 2010-2011 en fût une marquante et bien remplie, c'est le moins qu'on puisse dire ! Quelques faits saillants :

- Accroissement significatif du membership de l'organisation : nous dépassons pour la première fois le cap des 100 membres.
- Défense des intérêts de nos membres et des filières d'énergie renouvelable sur plusieurs dossiers, dont trois principaux :
 - Renouvellement des contrats hydrauliques de l'APR-91;
 - Exclusion des travaux d'entretien des éoliennes à l'assujettissement de la machinerie de production;
 - Élaboration d'un cadre réglementaire favorable au déploiement de la filière biométhanisation.
- Colloque réussi à Québec, avec une participation forte et une programmation de qualité.
- Fiançailles avec Biogaz Québec en 2010, qui se concluront par un mariage en ce mois de juin 2011.

Je tiens également à souligner le travail extraordinaire de notre PDG, Jean-François Samray, qui, avec l'appui des membres du conseil d'administration et de notre personnel, apporte dynamisme, crédibilité et résultats à notre organisation.

Enfin, je tiens à remercier nos membres pour leurs généreuses contributions : humaines, financières et techniques, qui permettent à notre association de jouer un rôle clé dans le développement des énergies renouvelables au Québec.

Je souhaite à l'AQPER et à vous tous, chers membres, une aussi bonne année 2011-2012 !



Louis Robert

Président du conseil
d'administration



Photo : Marie-Josée Legault

Louis Robert
Président
Conseil d'administration
et
Directeur, Développement éolien
Innergex.

Mot du président-directeur général

Photo : Gaétan Plouffe



Jean-François Samray
Président-directeur général
AQPER.

Promouvoir, développer, éduquer et contribuer, voilà les objectifs stratégiques que nous nous sommes donnés et sur lesquels nous nous sommes concentrés tout au long de l'année. Grâce à votre support, à l'implication de nos bénévoles et au travail de la permanence, nous avons été en mesure de réaliser des interventions pertinentes et fructueuses auprès des décideurs politiques québécois.

Un environnement d'affaires structurant

Nos actions ont mené à la création de différents groupes de travail avec les principaux ministères concernés par les projets d'énergie renouvelable. Ces forums ont permis d'expliquer aux différents fonctionnaires impliqués la réalité vécue par les promoteurs. Avec l'aide de nos partenaires, nous avons été en mesure d'obtenir, non sans peine, des cadres réglementaires mieux adaptés au succès des projets d'énergie renouvelable.

Une promotion soutenue

Nos différentes sorties médiatiques et comparutions devant les instances gouvernementales nous ont permis de rappeler le rôle structurant de notre industrie et combien elle est indissociable du développement économique durable des régions du Québec.

Une communication pertinente

Par notre bulletin mensuel, nous avons tenu nos membres informés des développements et des avancées réalisées par l'Association. Le dévoilement de la Carte des énergies renouvelables du Québec a contribué à l'éducation des différents intervenants et des Québécois par sa capacité à démontrer que nos énergies sont multiples et présentes sur l'ensemble de la province. Notre colloque annuel a, quant à lui, permis de rappeler le rôle historique de la production privée et de démontrer, aujourd'hui encore, sa pertinence économique.

Une contribution indéniable

C'est donc avec grande fierté que je vous sou mets le rapport annuel 2010-2011 de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable. Au cours des pages qui suivent, vous serez à même de constater sa contribution indéniable à l'avancement de notre industrie. Ces gains ont été réalisés grâce au travail concerté et à la détermination d'hommes et de femmes remarquables, nos bénévoles. Leur support est plus grand actif de notre Association et, en votre nom, je tiens à leur témoigner toute notre appréciation. Merci.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-François Samray', written in a cursive style.



Permanence et collaborateurs

En mai dernier, Hélène Montpetit se joignait à la permanence de l'AQPER en tant que Responsable des communications. Elle applique la stratégie de communication, rédige et coordonne la préparation de textes et de matériel visuel, et supervise certains aspects de la préparation des événements. Hélène siège aux comités Événements et Communications et appuie le président-directeur général dans certaines de ses fonctions.

Bulletin mensuel—L'Association lançait en juillet 2011 le bulletin *L'AQPER vous informe*. Diffusé mensuellement à tous nos membres, il les renseigne sur les divers dossiers en cours.

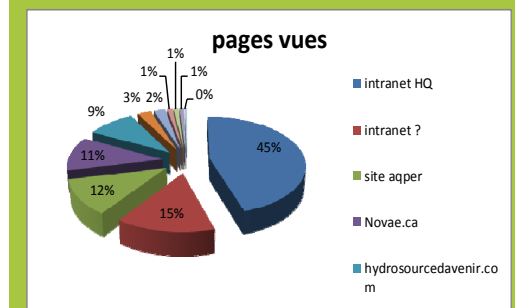
Événements—Mettant en vedette 23 conférenciers de la plus haute compétence, l'édition 2011 du Colloque fut un fier succès. Le matériel promotionnel présentait une image uniforme et professionnelle de l'AQPER; pour la première fois, les détails du programme, les options de partenariat ainsi que l'inscription étaient offerts en ligne; un programme de partenariat Colloque a été créé et mis en œuvre, assurant aux entreprises une bonne visibilité avant, pendant et après l'événement. D'excellentes relations ont été entretenues avec nos partenaires et conférenciers et les équipes sur place ont été professionnelles et efficaces.

L'AQPER tient à remercier ses collaborateurs **Jacques Racine, Paul Berryman** de

berryman design, **Michel Labranche** des Logiciels Saturne et **Françoise Collard** de l'Agence Box.

Communications—Le lancement de notre Carte des énergies renouvelables du Québec a suscité l'intérêt des gens du secteur. Nous sommes fiers de cette initiative, qui assure à tous les producteurs une visibilité accrue auprès de nos publics-cibles.

Carte des énergies renouvelables du Québec

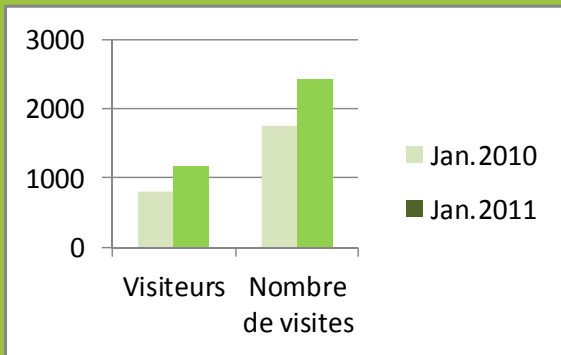


Deux lettres ouvertes et plusieurs communiqués de presse ont été rédigés et diffusés sur les réseaux appropriés. De bonnes relations ont été établies avec journalistes, stations radiophoniques et télédiffuseurs, assurant à l'AQPER sa place de porte parole principal de l'industrie au Québec.

Nos remerciements à **Éric Normandeau** de Léger Stratégie Conseil pour son appui et sa contribution au succès des actions dans ce dossier.

Site Internet AQPER.COM

Comparaison 2010 vs. 2011





Pierre Marquis
Président
Comité hydraulique
et
Vice-président, Développement
des affaires
HMI Construction.

Comité hydraulique **APR-91**

En ce qui a trait au renouvellement des contrats issus de l'APR-91, plusieurs rencontres de travail regroupant les producteurs sous contrat avec Hydro-Québec Production ont eu lieu. Une démarche et un échéancier ont été établis dans le but d'obtenir des conditions de renégociation satisfaisantes et sur une base standardisée. La réflexion suscitée par ces rencontres a donné naissance à quelques ajustements permettant une formulation générale de la position de l'industrie. Cette dernière fut par la suite présentée à la Commission parlementaire portant sur le patrimoine culturel.

En mars 2011, Hydro-Québec reconnaissait le statut privilégié que devaient avoir les petits producteurs.

Programme d'achat d'électricité - 150 MW

Ayant remporté un franc succès auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune lors du dernier appel d'offres pour les centrales hydroélectriques de 50 MW et moins, l'AQPER poursuit ses démarches en vue de la mise en place d'un nouvel appel d'offres. Le comité a identifié un cadre de réalisation bénéfique et l'AQPER a proposé une approche avec plus de flexibilité dans le processus de soumission.

Programme EcoLogo

L'AQPER a joint sa voix à celle de plusieurs groupements de l'industrie aux niveaux national et provincial pour demander au groupe TerraChoice Environmental Marketing de prolonger les délais du processus de consultation sur les critères et la formulation des normes de son programme EcoLogo applicables aux centrales hydroélectriques. L'organisme a par la suite confirmé son accord pour procéder à de nouvelles consultations à cet effet, la section portant sur les centrales hydroélectriques ne devant être modifiée qu'à l'automne 2011, et les normes demeurant essentiellement inchangées.

Activités éducatives

Dans le cadre de l'atelier hydraulique du colloque 2011 à Québec, Mme Mary Hemmingsen d'Énergie renouvelable Brookfield, faisait le bilan des occasions d'affaires et des défis rencontrés par les entreprises privées, M. John Kim Bell de Bell & Bernard Ltd, informait nos membres des derniers développements concernant l'obligation de consulter et d'accommoder les Premières Nations, et enfin, M. Georges Dick de la société AECOM, présentait les développements récents de la turbine hydrolienne installée dans le Saint-Laurent au cours de l'été dernier.



Stéphane Boyer, Président, Comité éolien
et Vice-président, Québec, EDF EN Canada

Le Comité s'est réuni à plusieurs reprises et s'est penché sur des dossiers de grande importance pour l'industrie.

Dossier Millwrights

Au cours de la dernière année, la Cour Supérieure et la cour d'Appel ont prononcé des décisions favorables à notre industrie en rejetant les prétentions du syndicat Millwrights et de la CCQ. Le comité a poursuivi ses efforts en s'impliquant dans la coalition intersectorielle coordonnée par la CPQ. Une série de rencontres ont eu lieu avec les décideurs politiques tout au long de l'été 2010. Des rencontres et une visite de site éolien avec des représentants du ministère du Travail ont également permis d'expliquer le caractère distinct de la production éolienne. Finalement, au moment de la signature des conventions collectives du secteur de la construction, le secteur éolien n'a pas été considéré comme étant compris dans la machinerie lourde. Le dossier reste une préoccupation constante, puisque le ministère du Travail effectue présentement une révision des règles régissant l'industrie de la construction.

Audiences du BAPE

Le comité a adopté une approche proactive en amont des projets, participant diligemment aux

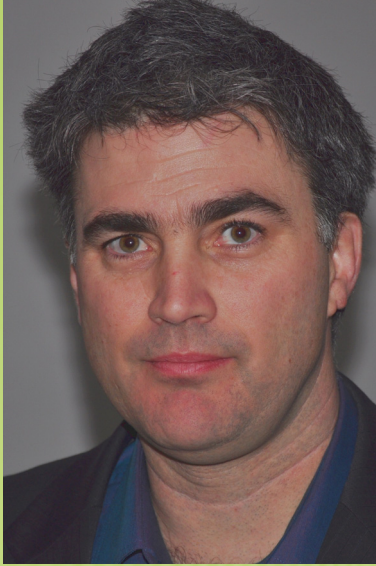
audiences du BAPE. Ainsi, un mémoire-type a été rédigé pour ajouter une voix positive à celles entendues lors des commissions. Pouvant être modifié pour s'adapter à divers projets, le mémoire comporte un argumentaire qui valorise le caractère structurant de la filière ainsi que sa capacité tant de répondre aux défis lancés par les changements climatiques que de créer des emplois en région. Des mémoires adaptés ont été déposés pour tous les projets en audience devant le BAPE.

Patrimoine culturel

Dans le dossier de la Loi sur le patrimoine culturel, l'AQPER a demandé que les dispositions prévues soient prévisibles et acceptables et qu'elles permettent le développement de la filière. L'AQPER a aussi comparu devant la Commission de la culture et de l'éducation en janvier 2011.

Cadre réglementaire adapté

L'AQPER a formé un groupe de travail avec le MDDEP et le MSSS afin de travailler sur une compréhension commune de la réalité éolienne, notamment en ce qui a trait à la note d'instruction 98-01. Les discussions ont déjà porté fruit et elles se poursuivront afin de finaliser un protocole standardisé de gestion des plaintes.



Éric Camirand
Président
Comité biogaz
et
Président
Électrigaz.

Comité biogaz

Nouveau comité

En juin 2010, Biogaz-Québec devenait, dans le cadre d'une association avec l'AQPER, son comité biogaz. Le but de cette alliance était de poursuivre la mission de Biogaz-Québec en travaillant ensemble à la mise en place de conditions favorisant le développement de la filière de production et de valorisation de cette énergie renouvelable.

Lignes directrices

Approché par le MDDEP pour commenter les lignes directrices encadrant les activités de biométhanisation, le comité relevait dans le projet soumis par le gouvernement sept enjeux posant problème. Six de ces derniers ont été résolus; des discussions se poursuivent avec les intervenants du MDDEP pour résoudre le septième, à savoir, la concentration maximale de H₂S permise dans le biogaz avant son brûlage. Le comité espère un dénouement dans ce dossier d'ici peu.

Tarification incitative

Le comité a aussi réactivé la démarche initiée par Biogaz-Québec auprès du MRNF il y a deux ans pour l'obtention de tarification incitative (*feed-in tariff*) pour les projets de cogénération au biogaz. Après de nombreuses rencontres de travail, l'affaire avait été suspendue à l'automne 2009 dans l'attente du rapport final de l'équipe spéciale à laquelle participait l'AQPER. Le travail de l'équipe spéciale de Steven Guilbeault étant maintenant complété, le comité espère fortement l'avènement d'un programme de rachat d'énergie produite par les projets de cogénération au biogaz.

Fusion

La mise en commun des forces et moyens des deux entités ayant donné de bons résultats, les membres de Biogaz-Québec réunis en assemblée annuelle en février 2011 ont donné le mandat à leur comité exécutif de négocier la fusion définitive des deux groupes au terme de l'année d'association avec l'AQPER.

Comité biomasse

Le gouvernement du Québec a instauré une table de concertation et de développement de la biomasse forestière. Appelée à y siéger, l'AQPER a présenté aux intervenants de la filière et aux représentants gouvernementaux les intérêts et attentes des producteurs d'énergie renouvelable.

Résultat du travail mené par le Comité, les positions de l'AQPER visent à :

- sécuriser les approvisionnements en biomasse des usines actuellement en opération;
- trouver des solutions aux centrales de cogénération actuellement en grande difficulté; et
- obtenir un cadre réglementaire et un cadre d'approvisionnement énergétique futur adaptés aux besoins de notre industrie.

À cette fin, un travail de consultation est en cours afin de cerner les attentes des membres par rapport à l'appel d'offres imminent en cogénération. Les travaux des prochains mois seront donc intensifs.



Jean-François Samray
Président
Comité biomasse
et
Président-directeur général
AQPER.



Centrale de cogénération Brompton.
Photo Kruger Énergie.



Centrale de cogénération Cornerbrook.
Photo Kruger Énergie.



Pierrette Sinclair,
Présidente
Comité communications
et
Avocate-conseil
Borden Ladner Gervais.

Comité communications

Cette année, le Comité a porté une attention particulière à la diffusion des messages et positions stratégiques de l'AQPER et au développement du contenu de ses messages.

Six communiqués de presse, trois avis aux médias et deux lettres ouvertes ont été diffusés en cours d'année. La première lettre d'opinion portait sur les petites centrales comme moteur de développement régional et fut publiée dans *Le Devoir* en mars 2010. La deuxième traitait de l'acceptabilité sociale des projets éoliens et fut publiée dans *La Tribune*, *Le Devoir* et *Le Quotidien* en février 2011. Pour chaque événement marquant, l'AQPER diffusait un communiqué de presse. Ses messages furent repris dans plusieurs journaux et sites web. L'AQPER a ainsi :

- signalé les investissements importants des entreprises;
- applaudi la collaboration entre les entreprises et les communautés d'accueil;
- soutenu la production éolienne;
- appuyé les hydroliennes;
- souligné la consolidation d'emplois dans l'industrie par la réalisation de projets d'énergie renouvelable;
- mis en relief l'expertise éolienne concentrée à Montréal; et
- célébré les projets acceptés.

Entrevues; médiatiques

La proactivité de l'AQPER a favorisé son statut de porte-parole. Plusieurs journalistes, télédiffuseurs et web-diffuseurs se sont tournés vers elle pour obtenir ses commentaires. De ces tribunes, l'AQPER a :

- critiqué le report de la date de dépôt des soumissions de l'appel d'offres du programme d'achat d'électricité petites centrales hydroélectriques de 50 MW et moins;
- souligné l'importance d'obtenir un signal clair du gouvernement quant à la poursuite du développement énergétique post 2015;
- démontré la pertinence économique des parcs éoliens et leur capacité de créer de la richesse pour les Québécois;
- demandé plus de flexibilité dans le processus de soumission en petite hydraulique;
- demandé un nouvel appel d'offres hydraulique à court terme;
- affirmé la continuité de l'industrie des biogaz et souligné le caractère novateur du projet Gazmont;
- appuyé les nouveaux projets éoliens retenus lors du deuxième appel d'offres d'Hydro-Québec;
- informé les médias sur les réalités et les enjeux de l'industrie.

Colloque

Le Colloque a été une excellente tribune pour l'Association, plusieurs journalistes se rendant sur place pour le déjeuner-conférence de Madame Normandeau. Des reportages ont été télédiffusés par TVA, CTV et le Canal V et une entrevue a eu lieu avec FM93 Rimouski, notamment pour faire la promotion de la Carte des énergies renouvelables du Québec lancée par l'AQPER à l'événement.

Fiches techniques

Le comité a complété sept fiches techniques :

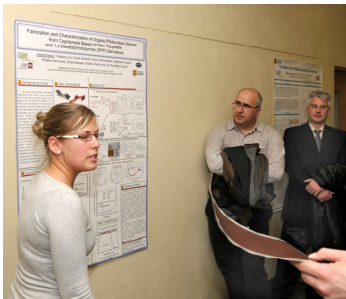
- Énergie renouvelable et production d'énergie renouvelable;
- Énergies renouvelables : retombées économiques;
- Énergies renouvelables : retombées environnementales;
- Biogaz;
- Biomasse forestière;
- Éolien;
- Petites centrales hydroélectriques;
- Présentation de l'AQPER (membres, mission, actions).



Invités au coquetel d'ouverture.



Allocution de Madame Nathalie Normandeau.



Visite du LEEPCI de l'Université Laval.

C omité événements

Le colloque annuel de l'AQPER s'est déroulé sous le thème *Vers une prospérité renouvelable* à l'Hôtel Hilton Québec les 23 et 24 février 2011.

Seize entreprises membres se sont portées partenaires de l'événement. Le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation a fourni un appui de taille en devenant partenaire platine. Nous remercions le MDEIE, Gaz Métro, Innergex, Boralex, Énergie renouvelable Brookfield Inc., Cartier Énergie Éolienne, Saint-Laurent énergies (maintenant EDF EN Canada inc.), Axor, Kruger Énergie, Hydro-Québec, Hydroméga Services inc., Borden Ladner Gervais, FCT, Dessau, Pesca environnement, Taillon Assurances et Northland Power Inc. pour leur appui.

Plusieurs thèmes ont été abordés, dont les relations avec les organismes publics et les communautés autochtones, l'acceptabilité sociale, l'analyse de divers marchés, les nouvelles technologies, le financement des projets, les assurances et les titres fonciers. Au total, 23 conférenciers étaient sur les lieux pour nous faire bénéficier de leur expertise. La présence et l'allocution de madame Nathalie Normandeau, vice-première ministre et ministre des Ressources naturelles et de la Faune, ont contribué au succès du colloque. Le Département de génie électrique et génie informatique de l'Université Laval a aussi préparé une visite guidée durant laquelle les participants ont pu constater l'expertise des présentateurs ainsi que la qualité du travail qui se fait au LEEPCI.

Les commentaires des participants ont été très positifs, notamment quant à la qualité des conférenciers et à l'organisation globale de l'événement.

Merci aux membres du comité.



Sylvie Bouvette
Présidente
Comité événements
et
Avocate
Borden Ladner Gervais.

Notre conseil d'administration

Président : Louis Robert, Innergex

Vice-présidents :

Stéphane Boyer, EDF EN Canada inc.

Pierre Marquis, HMI Construction

Pierrette Sinclair, Borden Ladner Gervais

Administrateurs :

Jacky Cerceau, Hydroméga services

Alain Courville, Capicor

Robert Demers, Énergie Northland Power Québec
SEC

Bertrand Lastère, Société d'énergie Columbus

Luc Leblanc, Cartier Énergie Éolienne inc.

Patrick Lemaire, Boralex

André Nadon, Corpfinance inc

Claude O'Neil, Turbines Novatech-Lowatt inc

Jean Pellerin, Énergie renouvelable Brookfield

Jean-François Samray, AQPER

Nos comités

BIOGAZ

Éric Camirand, président

Pierre Bellavance, Pluritec

Michel Laforest, Envirogaz

Frédéric Lebel, DDACE / GE Jenbacher

Jean-François Samray, AQPER

Claudia Tremblay, Roche

Élise Villeneuve, Bio-Terre Systems inc.

BIOMASSE

Jean-François Samray, président

Claude Audet, Boralex

Claude Carrière, Kruger Énergie

Francis Gauthier, Génivar

Richard Painchaud, Innoventé

Jean Paradis, Biofilia

Guy Pardiac, Activa environnement inc.

Pierrette Sinclair, Borden Ladner Gervais

ÉOLIEN

Stéphane Boyer, président

Michel Carreau, Hatch

Marjolaine Castonguay, Pesca environnement

Gilles Côté, Kruger Énergie

Robert Demers, Énergie Northland Power Québec
SEC

Sébastien Dumont, 3ci

Daniel Gillenwater, Hydroméga services

Simon Jean-Yelle, Éoliennes de l'érable

Frits de Kiewit, Invenergy

Luc Leblanc, Cartier Énergie Éolienne inc.

Guy Painchaud, Électric inc.

Louis Robert, Innergex

HYDRAULIQUE

Pierre Marquis, président

Denis Aubut, Boralex

Renaud de Batz, Innergex

Éric Beaudet, BPR Énergie

Pierre Boulanger, Hydro Low

Robert Demers, Énergie Northland Power Québec
SEC

Michel Famery, Dessau

Richard Larose, Thibodeau Ricard

Bertrand Lastère, Société d'énergie Columbus

Éric Leblanc, Voith Hydro

Claude O'Neil, Turbines Novatech-Lowatt inc.

Serge Proulx, Hydro Fraser

Denis Rathé, Algonquin Power

Daniel Saint-Onge, Énergie renouvelable Brookfield

Jean-François Samray, AQPER

Pierrette Sinclair, Borden Ladner Gervais

COMMUNICATIONS

Pierrette Sinclair, présidente

Julie Boudreau, Innergex

Jacques Boily, Hysromega services

Patricia Lemaire, Boralex

Hélène Montpetit, AQPER

Jean-François Samray, AQPER

ÉVÉNEMENTS

Sylvie Bouvette, présidente

Louis Lapointe, Hatch

Hélène Montpetit, AQPER

Jacques Racine, Jacques Racine Enrg.

Louis Robert, Innergex

Jean-François Samray, AQPER

Sylvain Vinette, Noramex

L'AQPER remercie son
partenaire annuel 2010-2011



AQPER

Association québécoise de la production
d'énergie renouvelable

211 Place d'Youville, Bur. 04

Montréal, Québec H2Y 2B3

514-281-3131

www.aqper.com

info@aqper.com

